

Dans le respect de nos responsabilités

EXPOSÉ DES MOTIFS

A chaque conseil fédéral nous constatons que la salle est quasi vide en début de séance

Les personnes qui nous ont élus aux niveaux national et régional nous font confiance pour que nous les représentions aux séances du conseil fédéral.

Nous votons en début de chaque conseil fédéral l'ordre du jour.

Le voter nous engage à le respecter par notre présence.

Nous défendons le non cumul des mandats, cela doit s'appliquer aux conseillers fédéraux. Si pour x raisons, le ou la conseiller-ère fédéral/e sait par avance qu'il ou elle ne pourra assister à l'ensemble des travaux, il ou elle doit laisser sa place à son suppléant.

La tenue d'un conseil fédéral n'est pas gratuite. Dans le respect de l'investissement financier que cela représente pour le parti, nous sommes redevable de notre présence à toutes les séances quand nous nous y rendons.

Pour encourager une présence plus assidue lors de nos conseils fédéraux, pour un meilleur vivre ensemble, nous proposons :

MOTION :

Les conseillers fédéraux devront chaque jour émarger deux fois, le matin et en début d'après-midi à la reprise de séance en indiquant leur heure d'arrivée.

En fin d'année le bureau du conseil fédéral fera un bilan des absences et des présences et le diffusera.

Un bilan des absences et des présences aux réunions des membres du Bureau exécutif et du Bureau du Conseil fédéral sera également établi et diffusé annuellement.

Pour : 52 ; blancs : 2 ; contre : 1

Adoptée